

Le dossier du Guen « pollue encore le conseil »

Erquy — Le conseil a eu lieu jeudi. Un élu est revenu sur le dossier du Guen. Puis à l'ordre du jour figurait l'espace numérique du Blé en Herbe qui doit renouveler son matériel.

En début de séance du conseil municipal jeudi soir, Jean-Paul Lolive, élu de la liste « Erquy avenir solidaire », a pris la parole pour revenir sur les débats du conseil du 21 mars, concernant le complexe sportif du Guen.

« J'ai en effet affirmé que dans vos propos de campagne électorale, vous considériez déconnecté des réalités actuelles tout projet de complexe sportif. Bruno Hernot et Léo Poujet ont alors réfuté cette citation qui s'appuyait pourtant sur un communiqué du 20 juin 2020, a rappelé l'élu. Deux ans après, je constate que l'irréalisme d'hier et des autres est votre projet du jour. »

Il ajoute : « A ma question concernant la décision de justice pour ce projet, Mme Allain a répondu qu'elle n'engendrait pas de blocage, c'est un mensonge. Puisqu'il apparaît normal pour vous que l'on réponde par des mensonges à nos questions, je quitte cette réunion. »

Bruno Le Bricon, conseiller indépendant, ayant souhaité s'exprimer à son tour sur le sujet, il lui a été signifié que le sujet n'était pas à l'ordre du jour. Il a lui aussi quitté la séance. Le



L'espace numérique du Blé en Herbe pourrait obtenir une subvention de la Dotation générale de décentralisation bibliothèques, pour renouveler son matériel informatique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

maire, Henri Labbé, a déploré que tous les conseils soient « pollués » par le dossier du Guen.

Équipement informatique au Blé en Herbe

La Dotation générale de décentralisation bibliothèques (DGDB) accompa-

gne les opérations ayant pour objet l'informatisation, la création de services numériques et l'équipement informatique des bibliothèques municipales. À ce titre, la bibliothèque du Blé en Herbe, qui doit renouveler son matériel à la suite de la réouverture de l'espace public numérique, peut prétendre à une subvention. La dépense, estimée à 18 000 € HT pour l'achat de nouveaux PC et tablettes, pourrait être financée à hauteur de 40 %, soit 7 200 €, les 60 % restants seront financés sur le budget communal.

Les élus ont accepté la rétrocession, à l'euro symbolique, de la voirie et espaces verts du lotissement Le Domaine de la Ville-Tréhen, qui sera transférée dans le domaine public communal.

Maryvonne Chalvet, élue de la liste « Erquy ce lien qui nous anime » s'interrogeait sur le devenir des quatre hectares alloués par Lamballe Terre et Mer, pour l'extension de la zone des Jeannettes, sachant qu'une partie est en zone humide. Les grosses entreprises de la zone seront consultées pour connaître leurs besoins.